RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public Entreprendre
Vos droits et démarches plus simplement

DÉMARCHE EN LIGNE

Déclarer et payer la C3S (Contribution sociale de solidarité des sociétés)

Se munir de ses identifiants

Permet de faire la télédéclaration et le télérèglement de la C3S de façon sécurisée avec inscription gratuite préalable.

Faire la démarche en ligne (https://www.net-entreprises.fr/declaration/c3s/)

Besoin d'aide ? (https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/R17833/aide-remarque)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) (https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/F22726)

Émetteur de la démarche en ligne : Net-entreprises-GIP Modernisation des déclarations sociales
Vérifié le 17 janvier 2024 - Entreprendre Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)